



Bruxelles, janvier 2009

Compétences pour les traducteurs professionnels, experts en communication multilingue et multimédia

1. RAISONS D'ÊTRE DU PROJET

Plusieurs facteurs justifient la recherche de convergences entre formations de traducteurs en Europe et le souci de leur optimisation, ne serait-ce que pour renforcer la coopération entre les institutions et la mobilité des étudiants et des formateurs :

- le développement des marchés, dans le cadre de la mondialisation des échanges, ainsi que le développement des technologies font évoluer rapidement les pratiques professionnelles et les critères de qualité des services de traduction ;
- l'élargissement de l'Union européenne (en mai 2004) a révélé la difficulté de recruter des traducteurs qualifiés dans les neuf «nouvelles» langues de l'UE et a souligné aussi le besoin de rendre les critères et procédures de recrutement, pour les institutions, mieux connus, mieux disséminés ;
- l'exercice de la profession n'étant pas réglementé, il est sans doute nécessaire de rechercher et d'appliquer des critères d'excellence ;
- il est également temps de valoriser les conditions de travail et de rémunération des traducteurs, acteurs essentiels pour faciliter toutes les formes d'échange et d'intégration et promouvoir la diversité linguistique ;
- enfin, la diversification et la multiplication des programmes imposent la définition d'un véritable référentiel proposant un profil minimal de qualité et explicitant les compétences nécessaires. En effet, à la suite de la Déclaration de Bologne, référant notamment à l'employabilité, nombre d'universités ont lancé un programme de traduction, souvent pour recycler ou prétendre renouveler leurs enseignements des langues. Il reste à savoir si un tel programme de traduction n'en a souvent que le nom, faute d'analyse des besoins, de compréhension des exigences du métier, d'enseignants qualifiés. En 2006, on comptait au moins 285 «programmes» en traduction dans l'enseignement supérieur européen, aboutissant à une licence et/ou à une maîtrise, ou

¹ Le groupe d'experts EMT a été créé par la DGT en avril 2007. Il a comme tâche principale de faire des propositions concrètes concernant la mise en place d'un référentiel européen pour les masters en traduction (*European Master's in Translation – EMT*) dans l'Union européenne. Pour plus d'informations sur la composition de ce groupe, consulter le site internet: <http://ec.europa.eu/emt>.

comme sujet mineur d'un programme de langues, de littérature, de linguistique, ou comme partie d'une formation post-graduée.

Ce qui suit se veut un document de référence pour aider à planifier, établir, actualiser, évaluer, comparer les programmes de formation en traduction.

2. DIVERSIFICATION DES MARCHÉS ET DES MÉTIERS

Les métiers de la communication multilingue ont rapidement évolué ces deux dernières décennies, à la fois sous la pression des changements technologiques et à la suite des transformations des marchés, liées à la mondialisation, à l'externalisation (outsourcing), à la flexibilité. Les conséquences de cette double évolution se font sentir sur la division du travail et sur les rapports entre volume à traduire, contrôle de qualité et prix.

Le terme «traduction» lui-même en est venu à être ambigu : tantôt il est assimilé aux transferts de mot à mot (exemple : les «traductions de poche» qui ne sont que des dictionnaires de correspondance lexicale, hors contexte), tantôt il inclut la localisation (de logiciels, de sites Web, de jeux vidéo), la versionisation (*versioning*) (des documents audiovisuels), l'édition (des informations issues des agences de presse, des journaux, des reportages télévisés), la rédaction technique multilingue, l'adaptation (de publicités), la révision, la traduction synoptique (summary translation), etc. Cette ambiguïté a empêché jusqu'à maintenant d'établir des statistiques fiables sur le volume des «traductions», le nombre de «traducteurs», leurs statuts, leurs revenus.

Il est difficile d'anticiper toutes les transformations encore à venir dans les 20-30 prochaines années (par exemple avec les logiciels permettant le passage de l'oral à l'écrit et de l'écrit à l'oral), alors même que les étudiants en cours de formation seront toujours sur les marchés du travail.

3. OBJECTIFS ET ORGANISATION

Pour répondre aux défis, résumés ci-dessus, la Direction générale de la Traduction (DGT) a organisé une conférence à Bruxelles (19-20 octobre 2006), avec des représentants de près de 70 institutions de l'enseignement supérieur de l'UE (y compris de Bulgarie et de Roumanie) et d'organisations internationales (ONU, OTAN, OCDE). L'objet des débats fut le développement de la formation des traducteurs en Europe, en visant à rechercher des convergences et des optimisations des ambitions et des cursus, à partir du projet de Master européen de traduction (EMT) – cadre commun de référence élaboré par la DGT.

À la suite de cette conférence et pour assurer la continuité des efforts, une structure intégrée a été suggérée, comprenant :

- un comité de pilotage (steering committee) pilotant l'ensemble du projet pour les trois ans à venir ;
- un groupe de travail de 23 membres (un par langue) au sein de la DGT, assistant le comité de pilotage ;
- un groupe de huit experts, chargé de faire des propositions au comité de pilotage et au groupe de travail des 23 pour réaliser les convergences et les optimisations souhaitées ;
- un réseau de programmes universitaires développant la qualification des traducteurs et mettant en œuvre les recommandations élaborées, tout en tenant compte des contraintes locales (institutionnelles, juridiques, financières, etc.).

Les interventions à la conférence de 2006, les mandats des quatre ensembles susmentionnés et les rapports des groupes sont disponibles sur le Net². Une conférence de suivi a été également organisée en mars 2008³ (une autre aura lieu en mars 2009), avec pour objectif d'évaluer les progrès réalisés et de définir des actions pour parachever un référentiel européen pour une formation en traduction cohérente et de haut niveau, comparable entre les lieux d'enseignement et compatible avec les exigences de l'environnement international, notamment avec les exigences des institutions européennes.

4. COMPÉTENCES

Les pages qui suivent présentent un référentiel de compétences appliquées aux métiers langagiers ou à la traduction prise dans une large extension sémantique/professionnelle, y compris diverses modalités de l'interprétation. Ni les exigences spécifiques du formateur en traduction, ni celles du chercheur en traductologie ne sont prises en compte dans le présent document. Les objectifs de formation, exprimés en termes de compétences à acquérir, nous semblent prioritaires, avant de définir un programme dont le contenu dépend également des ressources (humaines, financières, institutionnelles, techniques) disponibles dans un contexte donné.

Le référentiel doit être pris en compte dans le contexte global de la formation des traducteurs, qui dépasse très largement les compétences professionnelles recensées. Il précise ce qu'il faut atteindre, acquérir, maîtriser en fin de formation ou pour les besoins d'une activité déterminée, quels que soient les moments d'apprentissage, leur lieu, leur organisation. Il correspond à une formation de 2^{ème} cycle de 60 à 120 crédits (ECTS) présupposant la maîtrise des langues de travail (de niveau C1 au moins : «utilisateur expérimenté autonome», selon le Cadre européen commun de référence pour les langues). Il se veut une base permettant d'établir le contenu des séquences/modules/cours/séances de formation et pour choisir les moyens pédagogiques les plus appropriés. Il s'intéresse aux fins (les compétences) mais ne préjuge en rien des moyens (ressources, cursus, pédagogie).

Le groupe d'experts a cherché à être aussi explicite et compréhensible que possible, pour prévenir les divergences d'interprétation (de la part de formateurs avec différents bagages, différentes expériences et différentes contraintes), afin de faciliter la mise en œuvre de ces compétences et l'évaluation de leur application et d'accélérer la mise en réseau des programmes qui respecteront le cadre ainsi défini.

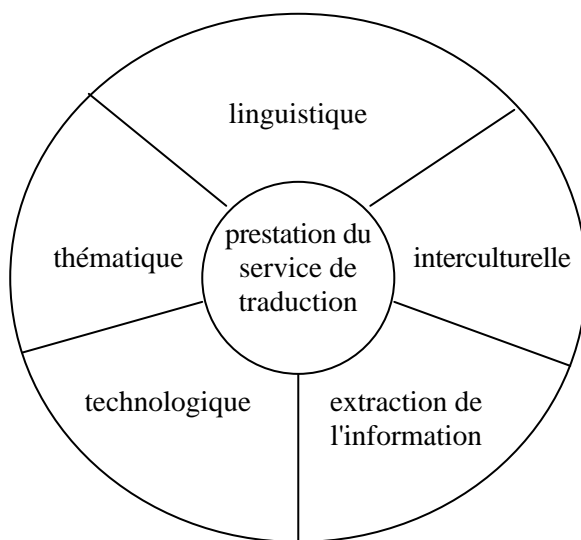
Par compétence, nous entendons l'ensemble des aptitudes, connaissances, comportements et savoir-être nécessaires pour réaliser une tâche donnée, dans des conditions déterminées. Cet ensemble est reconnu, légitimé par une autorité habilitée (institution, expert).

Les compétences proposées dans chacun des six «domaines de compétence» sont interdépendantes. Ainsi, par exemple, l'aptitude à prendre des décisions raisonnées est transversale : elle s'applique aussi bien lorsqu'on fournit un service de traduction que lorsqu'on fait de la recherche documentaire. Toutes concourent à la qualification des experts en communication multilingue et multimédia. Elles constituent ensemble le minimum

² http://ec.europa.eu/dgs/translation/events/emt2006/index_fr.htm

³ http://ec.europa.eu/dgs/translation/events/emt2008/index_fr.htm

exigible auquel on peut toujours ajouter d'autres compétences spécifiques (par exemple en localisation, en traduction audiovisuelle, en recherche).



<i>TYPE DE COMPÉTENCE</i>	<i>DÉFINITIONS / COMPOSANTS</i>
<p>COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PRESTATION DU SERVICE DE TRADUCTION</p>	<p>Dimension INTERPERSONNELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre conscient du rôle social du traducteur - Savoir suivre les besoins des marchés et les profils d'emploi (savoir rester à l'écoute de l'évolution de la demande) - Savoir organiser ses démarches auprès des clients/ donneurs d'ouvrage potentiels (marketing) - Savoir négocier avec les donneurs d'ouvrage (pour définir délais, tarifs/facturation, conditions de travail, accès à l'information, contrat, droits, responsabilités, spécifications de traduction, cahier des charges, etc.) - Savoir expliciter/faire expliciter besoins, objectifs et finalités du donneur d'ouvrage, des destinataires de la traduction et autres parties prenantes - Savoir planifier, gérer son temps, son stress, son travail, son budget, sa formation continue (mettre à niveau ses diverses compétences) - Savoir préciser et calculer ses services offerts, ses plus values - Savoir respecter consignes, délais, engagements, qualités relationnelles, organisation en équipe - Connaître les normes et standards qui s'appliquent à la

	<p>prestation de service de traduction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir respecter la déontologie professionnelle - Savoir travailler sous pression et avec d'autres experts, avec un chef de projet (capacités de contact, de coopération, de collaboration), y compris en situation multilingue - Savoir travailler en équipe, y compris virtuelle - Savoir s'auto-évaluer (remettre en cause ses habitudes ; être ouvert aux innovations ; avoir le souci de la qualité ; être prêt à s'adapter aux situations/conditions nouvelles) et prendre ses responsabilités <p>Dimension de PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir créer et offrir un type de traduction appropriée à la demande du client, c'est-à-dire à la visée/skopos et à la situation de traduction - Savoir définir étapes et stratégies de traduction d'un document - Savoir définir et évaluer ses problèmes de traduction et trouver des solutions appropriées - Savoir justifier ses choix et décisions de traduction - Maîtriser le métalangage approprié (pour parler de son travail, de ses stratégies, de ses décisions) - Savoir relire et réviser une traduction (maîtriser techniques et stratégies de relecture et de révision) - Savoir mettre en place et contrôler des normes de qualité
<p>COMPÉTENCE LINGUISTIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir comprendre les structures grammaticales, lexicales et idiomatiques ainsi que les conventions graphiques et typographiques de sa langue A et de ses autres langues de travail (B, C) - Savoir utiliser ces mêmes structures et conventions en A et B - Développer sa sensibilité au changement langagier, à l'évolution des langues (utile pour exercer sa créativité)
<p>COMPÉTENCE INTERCULTURELLE</p> <p>(la double perspective – sociolinguistique et textuelle – est dans la comparaison, la confrontation des pratiques discursives, en A, B et C)</p>	<p>Dimension SOCIOLINGUISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir reconnaître fonctions et sens des variations langagières (sociales, géographiques, historiques, stylistiques) - Savoir identifier les règles d'interaction propres à une communauté spécifique, y compris les éléments non-verbaux (savoir utile pour être apte à négocier) - Savoir produire un registre approprié à une situation donnée, pour un document (écrit) ou discours (oral) particulier

	<p>Dimension TEXTUELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir comprendre et analyser la macrostructure d'un document, sa cohérence d'ensemble (y compris quand il est composé d'éléments visuels et sonores) - Savoir appréhender les présupposés, l'implicite, les allusions, les stéréotypes, l'intertextualité d'un document - Savoir décrire et évaluer ses problèmes de compréhension et définir des stratégies de résolution de ces problèmes - Savoir extraire et résumer les informations essentielles d'un document (capacité de synthèse) - Savoir reconnaître, identifier éléments, valeurs, référents propres aux cultures mises en présence - Savoir rapprocher, comparer des éléments culturels, des modes de composition - Savoir composer un document selon les conventions de genre et les normes rhétoriques - Savoir rédiger, reformuler, restructurer, condenser, post-éditer vite et bien (en langues A et B)
<p>COMPÉTENCE EN MATIÈRE D'EXTRACTION DE L'INFORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier ses besoins en information et documentation - Développer des stratégies de recherche documentaire et terminologique (y compris auprès d'experts) - Savoir extraire, traiter des informations pertinentes pour une tâche donnée (informations documentaires, terminologiques, phraséologiques) - Développer des critères d'évaluation vis-à-vis des documents accessibles sur le Web ou tout autre support, c'est-à-dire savoir évaluer la fiabilité des sources documentaires (esprit critique) - Savoir utiliser efficacement des outils et moteurs de recherche (exemples : logiciels de terminographie, corpus électroniques, dictionnaires électroniques) - Maîtriser l'archivage de ses propres documents
<p>COMPÉTENCE THÉMATIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir rechercher l'information appropriée pour mieux appréhender les aspects thématiques d'un document (cf. compétences en extraction/exploitation de l'information) - Apprendre à développer ses connaissances dans des domaines de spécialité et matières d'application (maîtrise des systèmes de concepts, modes de raisonnement, mode de présentation, langage contrôlé, terminologie, etc.) (apprendre à apprendre) - Développer son esprit de curiosité, son esprit analytique et de synthèse

<p>COMPÉTENCE TECHNOLOGIQUE (maîtrise d’outils)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir utiliser avec efficacité et rapidité et intégrer divers logiciels d’aide à la correction, à la traduction, à la terminographie, à la mise en page, à la recherche documentaire (par exemple : traitement de texte, correcteur orthographique et grammatical, Internet, mémoire de traduction, base de données terminologiques, logiciel de reconnaissance vocale) - Savoir créer, gérer une base de données et des fichiers - Savoir s’adapter et se familiariser avec de nouveaux outils, notamment pour la traduction des multimédias et de l’audiovisuel - Savoir préparer et produire une traduction selon divers formats et pour divers supports techniques - Connaître les possibilités et limites de la TA
---	--

Yves Gambier
au nom du groupe d’experts EMT